



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 DECEMBRE 2024

Présents

Monsieur DENIS, Président de TOURS METROPOLE HABITAT,

Madame BA-TALL, Madame BLUTEAU, Monsieur BOILLE, Monsieur CHANDENIER, Madame DJABER, Madame JOVENEUX, Monsieur LECONTE, Madame LEMAURE, Monsieur MARTINS, Madame MERCIER, Monsieur MIRAULT, Madame MOREAU, Monsieur MOURABIT, Madame QUINTON, Madame ROCHER, Monsieur THOMAS et Monsieur VALLET, Administrateurs

Excusés

Madame GOBLET, Vice-Présidente de TOURS METROPOLE HABITAT, qui avait donné pouvoir à Monsieur DENIS

Monsieur BRIMOU, dont le pouvoir a été attribué à Madame BLUTEAU
Monsieur GRATEAU, dont le pouvoir a été donné à Monsieur MARTINS
Madame MOSNIER,

Absent

Monsieur ARNOULD,

Participaient également à cette séance

Monsieur SIMON, Directeur Général de TOURS METROPOLE HABITAT
Monsieur BACLE, Directeur Proximité de TOURS METROPOLE HABITAT
Madame BARRANGER, Directrice des Ressources Humaines de TOURS METROPOLE HABITAT,
Madame DROUET, Directrice des Ressources Humaines de TOURS METROPOLE HABITAT,
Madame HOSTACHE, Secrétaire Générale de TOURS METROPOLE HABITAT,
Madame LOISEAU, Directrice Finances-Comptabilité de TOURS METROPOLE HABITAT,
Madame ROLLIN, Directrice Développement et Patrimoine de TOURS METROPOLE HABITAT,
Madame VIVIER, Directrice Gestion Locative de TOURS METROPOLE HABITAT,
Monsieur VIEILLERIBIERE, Chef du Pôle SPuRLo à la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités d'Indre-et-Loire,
Monsieur MAUPERIN, Chef de Service Habitat et Construction à la Direction Départementale des Territoires,
Madame FROMIAU Sandrine, Secrétaire du CSE de TOURS METROPOLE HABITAT

Présidence de Monsieur Emmanuel DENIS, Président

MODIFICATION AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE TOURS METROPOLE HABITAT (OPH) : DESIGNATION DE MONSIEUR AMIN BRIMOU, ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LES ELUS DE LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT, EN REMPLACEMENT DE MONSIEUR EMMANUEL FRANCOIS

(A/13)

Le Directeur Général et la Secrétaire Générale indiquent au Conseil d'Administration que Monsieur Emmanuel FRANCOIS, Administrateur représentant les Elus de la Collectivité de Rattachement, a démissionné de ses fonctions d'Elu de la Métropole.

Conformément à l'article R421-5 II 1° du Code de la Construction et de l'Habitation, TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE, Collectivité de Rattachement de TOURS METROPOLE HABITAT, a désigné Monsieur Amin BRIMOU, Administrateur représentant les Elus de la Collectivité de Rattachement, par délibération du Conseil Métropolitain en date du 4 novembre 2024.

La désignation de Monsieur Amin BRIMOU prend effet à compter du 4/11/2024.

En application de l'article R.421-8 du Code de la Construction et de l'Habitation, cette décision est valable pour la durée du mandat restant à courir.

▶ Après délibération, le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité des Administrateurs ayant pris part au vote, d'autoriser le Directeur Général à engager les démarches nécessaires auprès de l'INPI afin d'officialiser cette situation.

**POUR EXTRAIT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 11/12/2024 CERTIFIE CONFORME ET EXECUTOIRE,**

**LE DIRECTEUR GENERAL,
Grégoire SIMON**